



Compte-rendu du CTT de la DT COAL du 28 avril 2016

Représentants des personnels : présents : SNTF-FO - SNPA-FO – EFA-CGC - Génération Forêts-UNSA – SNUPFEN – absents : CGT

Représentants de l'administration : Y Ducos, M Buzat, J-P Debout, B Dugrain
Assistentes sociales : E Gerphagnon – M Stéphan

Ce CTT s'est déroulé seulement sur un après-midi, essentiellement informatif, il ne portait que sur 3 points.

Nouvelle organisation envisagée pour l'ONF :

En préambule le DT a rappelé les principes de la refonte territoriale ONF, qui doit avoir un périmètre qui « colle » à la nouvelle carte des régions administratives, mettant l'accent sur les contacts positifs qui ont déjà été pris avec les présidents des 4 régions qui constitueront la future DT Centre Ouest Aquitaine.

Le statut de l'Allier, laisse dubitatif :

- gestion administrative d'un côté : DT Centre Ouest Aquitaine,
- interlocuteur politique de l'autre : DT Auvergne Rhône-Alpes !

Ainsi on reste conforme au COP en ne touchant pas aux UT et ATE existantes.

Le principe de services partagés entre 2 agences, voir 2 DT n'est pas exclu non plus (service bois partagé entre Limousin et Auvergne, service partagé entre Pyrénées Atlantique et Hautes Pyrénées, RATD apportant son expertise à une autre DT, Réseau SSR...)

Tout semble possible ! Tout est à faire !

Pour la nouvelle DT se sont 15 personnes de Lempdes en moins, 21 personnes de Bordeaux en plus. Donc des doublons, des fonctions perdues... Il faut reconstruire.

3 questions de base se posent : - quels sont les besoins ? - quel calibrage ? -quelle résidence optimale ?... en ne perdant pas de vue le principe d'efficacité avant tout.

Absence de mobilité géographique imposée, mais des mutations fonctionnelles incontournables avec accompagnement ; le soutien est particulièrement impacté si l'on pose l'état des lieux suivant :

- RH : à revoir, à calibrer
- SST : professionnaliser, analyser la répartition géographique
- Pôle budget contrôle de gestion : à bâtir
- Achat - Immobilier : à renforcer
- Foncier : synergie à trouver entre Bordeaux et Nantes
- Juridique : à renforcer
- ACS : à calibrer

En ce qui concerne l'information, une présentation a déjà été faite aux personnels de la DT COAL ; des groupes de travail resserrés sont en place pour établir les grands principes d'organisation –macro organigramme. La validation de la nouvelle organisation ONF devant être votée lors du CA de fin juin, une concertation sera donc mise en place en été et à l'automne avec les collectifs concernés... pour déboucher sur un effectif cible au 1^{er} janvier 2017 ... mais une mise en route progressive courant 2018 car il est évident que tous les référentiels ne pourront être en place au 1^{er} janvier prochain.

Par ailleurs, la dématérialisation de la chaîne des dépenses/recettes (volonté de la Fonction Publique) entrainera une revue des processus et impactera fortement, il faut en tenir compte dès maintenant.

Le SNPA ne peut que conseiller à chacun d'interpeller son supérieur, de participer au groupe de réflexion qui se mettra en place, de solliciter la cellule d'écoute (RH DT...) pour exprimer ses souhaits...

Expérimentation sur le télétravail à l'ONF :

Le télétravail, travail hors des locaux de l'employeur, à son domicile personnel, avec les moyens matériels mis à disposition, dans une limite maximale de 3 jours par semaine, jusqu'à 60 % du temps hebdomadaire. L'expérimentation se met en place pour 4 à 6 mois, à la DG et en DT COAL. Le service Forêt de l'AVL a été élu pour servir de test. Ce test servira à analyser l'impact sur le service et les personnes. Un retour des résultats sera fait avant de généraliser le télétravail.

Le SNPA demande de bien définir les tâches éligibles, ou plutôt non éligibles au télétravail au niveau d'un service et de bien analyser l'organisation du service. Les administratifs doivent faire l'objet du même traitement que les techniques.

Retours sur les entretiens individuels :

Les entretiens ont permis de voir qu'1/3 des personnels s'inscrivent dans l'accueil des jeunes en alternance ; 1/4 des personnels partent à la retraite d'ici 2020, il est nécessaire de préparer les passages, cela n'enlève pas le fait de passer les concours et examens pour intégrer l'ONF. Un guichet unique au service RH permettra de recenser les candidats éventuels, les propositions d'accueil. Une formation des tuteurs devrait se mettre en place rapidement pour un accueil de 10 à 12 apprentis dès la rentrée prochaine.

Le prochain CTT est prévu le 28 juin prochain.

Les représentantes SNPA-ONF-FO en CTT

Michelle FAIVRE 02.40.71.25.13
Maria DORLHENE 02.38.65.02.85